

**CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION
ESPACE « GEOMETRES-EXPERTS ALSACE MOSELLE »**

PREAMBULE – PRESENTATION

Le portail GéoFoncier est porté par l'Ordre des Géomètres-Experts (Ci-après « l'OGÉ »). Il se présente comme le guichet unique de l'information géographique foncière en France. Le portail GéoFoncier permet notamment de consulter la base de données de l'ensemble des interventions foncières effectuées par les géomètres-experts depuis 1997.

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions particulières d'utilisation (ci-après dénommées les « Conditions Particulières ») décrivent les termes et conditions applicables à l'accès et à l'utilisation du site Internet www.geofoncier.com (Ci-après désigné « le Site ») géré par la Société GEOFONCIER SAS (Ci-après dénommée « la Société ou GEOFONCIER ») par les Géomètres Experts dont le siège de leur activité est domicilié sur la Région Alsace-Moselle (Ci-après dénommés les « GE » ou « l'Utilisateur ») dans leur espace réservé.

L'accès au Site et son utilisation par le GE sont subordonnés, notamment, au respect des présentes Conditions Particulières. Tout GE souhaitant accéder au Site et recourir aux services de la Société doit avoir pris connaissance préalablement de ces Conditions Particulières et s'engage à les respecter sans réserve.

GEOFONCIER se réserve le droit d'apporter aux présentes Conditions Particulières toutes les modifications qu'elle jugera nécessaires et utiles.

Les Conditions Particulières applicables sont celles en vigueur au moment de l'utilisation au Site. Tout nouveau service mis en ligne sur le Site sera soumis aux présentes Conditions Particulières.

Il est entendu que pour accéder aux services du Site, le GE doit être à jour de ses obligations vis-à-vis de GEOFONCIER. Dans le cas où une ou plusieurs des clauses des présentes Conditions Particulières se révéleraient nulles et non avenues, la nullité de ces clauses n'affectera pas la validité des autres clauses et le reste des présentes Conditions Particulières demeurera en vigueur.

ARTICLE 2 - OBLIGATIONS ORDINALES DES GEOMETRES-EXPERTS

Le Conseil Supérieur a décidé en décembre 2012, de déléguer à la SAS GÉOFONCIER la mise en œuvre et la gestion de la base de données nationale des travaux à incidence foncière.

Le Décret n° 2014-38 du 16 janvier 2014 modifiant le décret n° 96-478 du 31 mai 1996 portant règlement de la profession de géomètre-expert et le code des devoirs professionnels :

« Art. 56. Le géomètre-expert enregistre dans une base de données tenue par le Conseil Supérieur de l'ordre, ou par une société à laquelle celui-ci délègue la mission sous son contrôle, les références et documents liés aux travaux exécutés en application du 1° de l'article 1er de la loi du 7 mai 1946 susvisée. Le conseil supérieur en fixe les modalités d'accès et d'enregistrement ; il détermine également les conditions d'exploitation de cette base de données et son contenu. »

L'Ordre des géomètres-experts a délégué à la SAS GÉOFONCIER l'hébergement et le maintien en conditions opérationnelles de la base de données nationale des travaux à incidence foncière permettant aux géomètres-experts de remplir leurs obligations professionnelles.

Les modalités d'accès et d'enregistrement à la base de données nationale des travaux à incidence foncière ainsi que celles relatives à la consultation de cette base de données sont régies par le Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts.

L'inscription au tableau de l'Ordre des Géomètres-Experts génère automatiquement la création d'un e-mail normalisé par l'Ordre.

GEOFONCIER adresse pour chaque GE lors de son inscription et sur cette adresse e-mail les identifiants et les mots de passe de son espace dédié sur le Site.

ARTICLE 3 - REDEVANCE ANNUELLE FORFAITAIRE

Chaque GE inscrit dans l'espace dédié des GEOMETRES-EXPERTS du Site doit, ou le cabinet dans lequel il exerce le cas échéant, s'acquitter de la redevance annuelle forfaitaire. La redevance annuelle forfaitaire d'accès au service du site professionnel GÉOFONCIER est calculée à partir du forfait annuel de base multiplié par le nombre de géomètre-expert en activité au sein de la structure d'exercice. Le montant de la redevance est ainsi calculé par l'OGÉ et est annuellement revalorisé par application de l'indice IGE après avis du comité de contrôle de GÉOFONCIER.

La facturation est conforme à l'état de la base « GESPRO » au 1er janvier de l'année d'édition. Elle est téléchargeable sur l'espace dédié à compter du 15 février de l'année en cours. La facturation est entendue par professionnel en exercice au 1er janvier de l'année considérée. Lorsque l'exercice se fait sous forme de société, une facture globale est adressée à la société pour l'ensemble des géomètres-experts qui lui sont rattachés.

ARTICLE 4 – SERVICE GEOFONCIER – CADASTRE ALSACE MOSELLE

Le Site permet dans l'espace dédié de chaque GE d'accéder à un service ayant pour but la modernisation du cadastre de la Région Alsace-Moselle.

Par ce biais, le service du cadastre a la possibilité de déposer sur un support PDF chaque document d'arpentage (Ci-après « DA ») réalisé par le GE et de le déposer sur une plateforme permettant ainsi de le rentrer dans un flux de numérisation cadastrale.

Le 2 janvier de chaque année, GEOFONCIER émettra une facture forfaitaire correspondant au chargement de 30 DA sur la plateforme.

La facture détaillera le montant HT par DA (crédit) et le montant total forfaitaire dû.

Cette facture est adressée à chaque cabinet de GE dont le siège social se situe, au 1er janvier de l'année considérée, en Région Alsace-Moselle, indépendamment du nombre de GE qui le compose.

Ces crédits devront impérativement être utilisés au cours de l'année considérée. Ils ne pourront pas être reportés sur l'année suivante, sauf en cas d'achat de crédits

supplémentaires en cours d'année en sus des 30 crédits initiaux.

Pour chaque dépôt de DA, le GE recevra une notification confirmant la bonne réalisation de son dépôt et le numéro de dossier correspondant.

Le GE recevra une alerte pour l'utilisation des crédits restants. Cette information est disponible à tout moment sur son espace dédié.

Si le solde des crédits restants est inférieur à 3, le GE recevra une notification l'invitant à acheter des crédits supplémentaires.

En cas d'utilisation du service alors que le nombre de crédits est insuffisant, le GE en sera informé et devra procéder à l'achat de crédit supplémentaire.

L'achat de crédit supplémentaire se fera exclusivement en ligne sur le Site, sur l'espace dédié de chaque GE. Le paiement s'effectue par carte bancaire directement via le site de paiement sécurisé BNP- MERCANET opéré par Atos.

ARTICLE 5 - DELAIS ET MODALITES DE PAIEMENT

Le délai de paiement de chaque facture émise pour la redevance forfaitaire (article 3) est de 30 jours à partir de la date d'émission de la facture.

Les pénalités de retard seront calculées au taux légal multiplié par trois. En outre une « indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement » de 40 € sera appliquée.

Paiement par carte bancaire – recommandé

Le paiement par carte bancaire s'effectue directement via le site de paiement sécurisé BNP- MERCANET opéré par Atos, accessible sur le Site portail.

La facture sera accessible sur le Site dans l'espace dédié après paiement.

Paiement par virement

Vous devez effectuer un ordre de virement du montant TTC de votre redevance au bénéfice du compte bancaire suivant :

Titulaire : GÉOFONCIER 2

Code banque : 30004

Code guichet : 02837

N° de compte : 00010546127

Clé RIB : 94

Domiciliation : BNP PARIBAS PARIS ASSOC FOND (02837)

IBAN : FR76-3000-4028-3700-0105 4612 794

BIC : BNPAFRPPAA

Le libellé du virement doit comporter vos noms, prénoms, n° d'inscription à l'OGÉ, nom de société, n° de référence de la commande.

Preuve des transactions :

Pour les paiements par carte bancaire, les données enregistrées par BNP MERCANET sur la plateforme de paiement sécurisée pour le compte de GÉOFONCIER constituent la preuve de l'ensemble des présentes conditions d'accès au portail.

Pour les paiements par chèque et par virement, les données enregistrées par le système de paiement utilisé par le GE (établissement bancaire ou autre) constituent la preuve de l'ensemble des présentes conditions d'accès au portail.

ARTICLE 6 – OBLIGATIONS DES PARTIES :

L'Utilisateur est responsable de la bonne utilisation des éléments techniques de connexion (identifiants, mots de

passé, clés, etc.) qui sont fournis par GÉOFONCIER pour permettre l'accès au Site.

Les mots de passe et identifiants sont personnels et vous vous engagez à ne pas les divulguer. A ce titre, l'Utilisateur est seul responsable de leur utilisation. Toute tentative de substitution de mot de passe ou d'identifiant d'un autre Utilisateur est strictement interdite.

Il vous incombe d'alerter la SAS GÉOFONCIER sans délai de toute utilisation anormale ou frauduleuse des éléments techniques de connexion à votre disposition.

Considérant la nature des prestations réalisées, l'obligation de GÉOFONCIER est une obligation de moyen.

Chaque Utilisateur s'engage à fournir des informations correctes, sincères et véritables le concernant durant toute la durée d'utilisation du Site et des services de GÉOFONCIER. L'Utilisateur devra informer la Société de tout changement des données de façon volontaire et dans les plus brefs délais. L'Utilisateur demeure responsable des dossiers et des documents liés, dont il est l'auteur et qui sont enregistrés dans la base de données GÉOFONCIER.

L'Utilisateur est responsable des habilitations pouvant être délivrées à ses collaborateurs pour l'accès à la base de données GÉOFONCIER. Il est recommandé de changer le mot de passe après le départ d'un « collaborateur habilité ».

En outre, il est formellement interdit de tenir sur le site :

- des propos à caractère raciste, xénophobe, antisémite, homophobe, négationniste, pornographique, pédophile, pédopornographique... ;
- des propos injurieux, diffamatoires, ou portant atteinte à la vie privée, et plus généralement aux droits de la personnalité de quiconque ;
- des propos portant atteinte à la dignité humaine ;
- des propos incitant à la violence, au suicide, au terrorisme, à l'utilisation, la fabrication ou la distribution de substances illicites ;
- des propos incitant aux crimes ou aux délits ou qui en font l'apologie et plus particulièrement les crimes contre l'humanité ;
- de porter atteintes aux droits de propriété intellectuelle de tiers (notamment textes, photographies) ou le droit à l'image des personnes (publication de la photographie d'une personne sans autorisation, pour lesquels vous ne disposez pas des autorisations nécessaires des auteurs et/ou ayants droit) ;
- de publier intentionnellement du contenu faux, erroné ou trompeur ;
- de publier des contenus faisant la promotion de services à but lucratif.

Cette liste est non limitative.

En cas de manquement par un Utilisateur à l'une ou l'autre des règles précitées, la Société se réserve le droit de le retirer des listes de diffusion et de cesser immédiatement toute collaboration avec lui, de façon temporaire ou définitive, sans aucune contrepartie.

La Société se réserve également le droit de retirer tout ou partie des contenus, informations et données de toute

nature que l'Utilisateur aura mis en ligne sur le Site et/ ou sur les réseaux sociaux associés.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITE

La responsabilité de la SAS GÉOFONCIER pour chaque produit et service fourni via le Site ne peut être engagée que dans les conditions définies par les présentes Conditions Particulières.

Au regard des conditions d'utilisation du site Internet, le GE confirme avoir conscience des contraintes occasionnelles liées à l'utilisation d'Internet.

En conséquence, la Société ne peut être tenue responsable :

- des difficultés, ralentissements, voire l'interruption de l'accès de l'Utilisateur au Site pour des raisons liées à son fournisseur d'accès à Internet et/ou à son installation matérielle personnelle ;
- de toute malveillance ou fraude d'un tiers via Internet visant l'Utilisateur, son matériel ou les données du Site ;
- du contenu des sites référencés sur le Site ;
- de tout dysfonctionnement ou détérioration du matériel informatique ou téléphonique de l'Utilisateur en cas d'intrusion ou contamination par un virus informatique.

En outre, la responsabilité de GEOFONCIER ne pourra pas être engagée pour :

- Une erreur engendrée par un manque d'information ou des informations erronées remises par le GE ;
- Un retard occasionné par le GE qui entrainerait l'impossibilité de respecter les délais convenus ou prescrits par la loi.

La Société s'efforce de proposer le meilleur service aux Utilisateurs et de rendre le Site compatible avec un maximum de systèmes d'exploitation et de périphériques fixes ou mobiles. Toutefois, l'Utilisateur ne saurait tenir la Société responsable en cas d'incompatibilité entre le Site et son ou ses périphérique(s) fixe(s) et/ou mobile(s).

Les dispositions du présent article ne sont pas exclusives de l'application de la garantie légale des articles 1641 et suivants du Code civil.

Par ailleurs, afin de garantir le meilleur service possible, la Société se réserve le droit d'interrompre l'accès à le Site ponctuellement pour des raisons de maintenance du Site Internet. Chaque interruption sera annoncée sur le Site Internet avant qu'elle n'intervienne.

GÉOFONCIER décline toute responsabilité dans la production des données consultables qui restent sous l'entière responsabilité des producteurs.

L'accès aux données de la couche RFU ne pourra jamais faire l'objet de diffusion gratuite ou onéreuse au dehors des organismes autorisés.

Le service GÉOFONCIER inclut des résultats de recherche tels que les « localisants » de la BD PARCELLAIRE® (IGN) et d'autres informations connexes fournies par des tiers. En outre, vous pouvez choisir de consulter d'autres éléments de contenu de tiers, auxquels GÉOFONCIER permet d'accéder via des Webservices cartographiques.

GÉOFONCIER ne formule aucune assertion ni garantie quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations fournies par ces tiers.

Les accès réservés se font par la déclinaison d'un login et d'un mot de passe, préalablement enregistrés auprès de l'administrateur du réseau.

Téléphone : 01 53 83 88 00

Courriel : contact@geofoncier.fr

Le Site propose des fonctions accessibles après enregistrement préalable, telles que :

- La gestion des dossiers importés dans GEOFONCIER avec la possibilité d'y joindre des documents et le RFU associé ;
- L'accès à l'API GÉOFONCIER facilitant l'interconnexion entre le portail GEOFONCIER et les logiciels tiers.

La responsabilité de la Société ne pourra être engagée, sauf faute lourde ou dol, pour tout acte ou omission, inexécution, exécution partielle ou retard dans l'exécution de ses obligations en relation avec le dommage ou la perte subie directement ou indirectement par un Utilisateur du fait d'un acte ou d'une omission d'un autre Utilisateur ou de toute autre personne liée à ce dernier.

Sans limiter la portée des autres dispositions des présentes Conditions Particulières, la Société ne peut notamment être considérée comme responsable des dommages résultant de l'utilisation du Site, de l'attitude, de la conduite ou du comportement d'un autre Utilisateur, ni pour des faits dus à un cas de force majeure, un cas fortuit ou du fait d'un tiers ou de la victime du dommage.

GÉOFONCIER entend exclure tout recours s'agissant des dommages indirects et immatériels tels que les pertes de profits, pertes de chances, pertes de contrats.

Les données consultées ne pourront en aucun cas constituer des preuves juridiques sans avoir été vérifiées auprès des services producteurs.

En cas de violation par l'Utilisateur des réglementations et des lois en vigueur, la Société pourra, sans préavis, suspendre ou résilier l'inscription et/ou l'accès aux Services de GEOFONCIER.

La Société ne peut en aucun cas être tenue responsable d'un quelconque dommage, que ce soit au titre d'une responsabilité contractuelle, quasi-délictuelle ou à tout autre titre, en raison de toute action commise ou tout fait survenu après la date d'expiration ou de résiliation des présentes.

ARTICLE 8 – TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, le traitement automatisé de données nominatives réalisé à partir de ce Site a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) qui en a délivré récépissé le 21 juin 2010 sous le numéro 1419582.

L'inscription et l'utilisation du Site nécessite la communication par les Utilisateurs de données à caractère personnel.

Chaque Utilisateur s'engage à ce titre à ne communiquer que des informations loyales et licites.

La collecte des informations personnelles lors de l'inscription de l'Utilisateur a pour finalité de permettre l'accès au Site et la réalisation des Services décrits sur le Site.

La Société est seule destinataire des informations nominatives collectées.

L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Ainsi, un Utilisateur peut demander que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations le concernant qui sont inexacts, incomplètes, équivoques, périmées ou dont l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

L'Utilisateur reconnaît qu'il a la possibilité d'exercer ses droits et de recevoir à sa demande des informations sur le traitement de données qui le concernent en contactant la Société en s'adressant à la SAS GÉOFONCIER via le contact en ligne accessible sur la page d'accueil.

Ce droit à rectification ne concerne pas les informations détenues par l'OGÉ qui sont administrées par les Conseils Régionaux de l'Ordre.

Pour exercer l'un de ces droits pour les données relatives au paiement par carte bancaire, le client devra s'adresser au service BNP MERCANET, à BNP PARIBAS ASSOCIATION 37-39 rue d'ANJOU, 75008 PARIS 08, Tel +33(0)14006 61 31

A la clôture du compte et à toute fin de preuve, des données concernant l'Utilisateur peuvent être conservées et archivées confidentiellement par la Société, pour une durée fixée par la Société et au maximum pour la durée de prescription de droit commun des actions civiles en vertu de l'article 2224 du Code civil.

L'Utilisateur accepte et autorise la Société à communiquer à des tiers toute information le concernant, si cette communication est raisonnablement nécessaire pour se conformer aux lois et règlement en vigueur et ou à toute réquisition ou requête judiciaire ou administrative, pour se protéger ou protéger ses Utilisateurs ou toute autre personne.

ARTICLE 9 – COOKIES ET AUTRES DONNEES

Le GE reconnaît la possibilité pour la Société d'utiliser la technique des cookies ou toute autre technique assimilée permettant de tracer sa navigation sur le Site et de collecter ainsi les données le concernant.

Ces données permettent de générer des statistiques afin de connaître les pages les plus et les moins consultées, les itinéraires préférés, les niveaux d'activité par jour de la semaine et par heure de la journée, etc. Ces données ne sont pas exploitées nominativement.

Les cookies enregistrent certaines informations qui sont stockées dans la mémoire du disque dur de l'équipement utilisé par le GE pour accéder au Site.

Le GE peut s'opposer à l'enregistrement de ces cookies sur le disque dur de son ordinateur en configurant dans cette optique le navigateur Internet qu'il utilise. Toutefois, dans ce cas l'utilisation des Services proposés sur le site pourrait être restreinte.

ARTICLE 10 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes Conditions Particulières sont régies par la loi française, quel que soit le pays de connexion au Site.

La SAS GÉOFONCIER est seule habilitée à traiter les réclamations ou litiges relatifs à l'utilisation du Site, aux documents téléchargés ou au service fourni ainsi qu'au paiement.

Si la contestation porte sur les opérations de paiement, l'établissement bancaire ou le tiers chargé du système de paiement seront consultés par la SAS GÉOFONCIER.

En cas de litige, le GE et la Société conviennent de tenter de bonne foi de trouver une solution à l'amiable avant toute action en justice.

Les présentes Conditions Particulières sont soumises à la compétence exclusive des Tribunaux de Paris, sous réserve de toute autre disposition impérative contraire.

ARTICLE 11 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les illustrations, le contenu éditorial, les divers éléments de la charte graphique ainsi que les données cartographiques du thème « géomètres-experts » sont protégés par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle et restent la propriété exclusive de l'Ordre des Géomètres-Experts et de GEOFONCIER SAS.

Nul n'est autorisé à reproduire, représenter, modifier, adapter, exploiter, rediffuser ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, ces éléments du site sauf autorisation express et préalable de l'Ordre des Géomètres-Experts et de GEOFONCIER SAS.

Il est strictement interdit d'apposer ou de diriger vers le Site tout lien, quel qu'en soit la technique et la visualisation à l'écran et en particulier lorsque ce pointage engendre une confusion entre le site de la Société et le site d'un tiers.

Les données et documents versés dans ladite base de données restent la propriété de leurs auteurs.

Données tierces

Les données des thèmes « Géoportail IGN », « Registre parcellaire graphique » et « Occupation du sol » sont issues de l'infrastructure Géoportail de l'institut de l'information géographique et forestière (IGN). Les utilisateurs du site acceptent les conditions générales d'utilisation de l'API Géoportail (IGN).

Les données du thème « Risques » sont issues du Portail Prim.net (Cartorisque) du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (http://cartorisque.prim.net/infos_legales.html).

Les données du thème « Environnement » sont issues du portail CARMEN du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

Les données du thème « Carte géologique » sont issues du portail InfoTerre du Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Les données du thème « Eau » sont issues du portail EauFrance alimenté par les partenaires du système d'information sur l'eau (SIE).

Les données du thème « OpenStreetMap » sont issues du projet OpenStreetMap (<http://www.openstreetmap.org>) © contributeurs OpenStreetMap, Open Database License 1.0.

ARTICLE 12 - FORCE MAJEURE

À ce titre, la force majeure s'entend lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur au sens de l'article 1148 du Code civil, tels que notamment, à titre indicatif et non limitatif : catastrophes naturelles, restrictions gouvernementales, troubles sociaux et émeutes, guerres, malveillance, sinistres dans les locaux du prestataire, les interruptions de service EDF supérieure à deux (2) jours, défaillance du matériel informatique, absence longue durée (accident ou maladie).